

**Compte rendu sommaire**  
**du Conseil Municipal du 29 mars 2018**

**. Vote du compte de gestion du receveur municipal – Budgets général et assainissement 2017**

**. Vote du compte administratif : Budgets général et assainissement 2017**

**. Affectation des résultats de l'exercice 2017**

• Budget Général

Les résultats de l'exercice 2017, par section, s'établissent ainsi qu'il suit :

Section de fonctionnement	+ 249 290.00 €
Section d'investissement	+ 262 764.96 €
Solde des restes à réaliser	- 376 081.00 €

Le Conseil Municipal,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 d'un montant de 249 290 €, décide :

- D'affecter en réserve (art 1068) la somme de 114 000 €,
- De reporter en excédent de fonctionnement (art 002) la somme de 135 290 €.

• Budget annexe Assainissement

Les résultats de l'exercice 2017, par section, s'établissent ainsi qu'il suit :

Section d'exploitation	+ 46 959.76 €
Section d'investissement	+ 52 678.59 €
Solde des restes à réaliser	- 52 604.00 €

Le Conseil Municipal,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017 d'un montant de 46 959.76 €, décide :

- De ne pas affecter cette somme en réserve (art. 1068), mais de la reporter en section d'exploitation (art. 002).

**. Vote des budgets primitifs 2018 : Général et annexe assainissement.**

➤ Budget général :

En section de fonctionnement : 1 011 656.00 €  
En section d'investissement : 1 097 854.96 €

➤ Budget annexe assainissement :

En section d'exploitation : 113 759.76 €  
En section d'investissement : 103 678.59 €

**. Vote des taux des 3 taxes directes locales (année 2018)**

TAXES	TAUX
Taxe d'habitation	21,04 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	19,93 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	58,00 %

**. Analyse des risques psychosociaux et mise à jour du document unique : choix du cabinet.**

Il a été décidé de retenir l'offre de la SOCOTEC pour un montant de 4 687 € HT sous réserve de l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

**. Extension du réseau Route de Saffré : recouvrement de la participation pour le financement de l'assainissement collectif et facturation au cout réel d'un branchement supplémentaire pour un montant total de 10 256,25 €.**

**. Prolongation du contrat de prestations de services en cours pour l'exploitation de la station d'épuration jusqu'au 31 décembre 2020 avec la société Nantaise des Eaux Services de Sainte-Luce-sur-Loire.**

**. Cession d'un matériel communal d'occasion (chargeur) pour un prix de 400 €.**

**. Demande d'aide à la restauration des archives communales auprès du Conseil Départemental.**

**. Approbation du projet de convention de cession des City-Stades aux communes par la communauté de communes et versement d'un fonds de concours d'un montant de 2 141,15 €**

**.Cession d'une maison d'habitation 8, Route d'Abbaretz à Mr RAKOTOSON/Mme ORAIN au prix de 97 000 € nets vendeur.**

Vu pour être affiché et publié dans les conditions réglementaires habituelles.

Le Maire

Claire THEVENIAU

